



## Glossaire du foncier et de la réforme agraire aux Philippines

***Agrarian Cases*** — « Controverses agraires ». Liste de cas ou de dossiers à traiter (*caseloads*) qui font l'objet d'une adjudication.

***Agrarian Reform Beneficiaries (ARB)*** — « Bénéficiaires de la Réforme Agraire ». Paysans auxquels on attribue des terres à la suite du programme de redistribution prévu par la loi de 1988, et dont on attend qu'ils s'impliquent dans la production et l'investissement agricole.

***Agrarian Reform Community*** — « Communauté de réforme Agraire ». Village (*barangay*) ou groupe de villages dans lesquels on rencontre un nombre suffisant de bénéficiaires de la réforme agraire pour qu'il vaille la peine d'installer des services qui les aident à produire, commercialiser, participer à la vie de la communauté et bénéficier des services sociaux de base. C'est cette politique de développement en milieu rural qui a valu aux autorités des Philippines la confiance des bailleurs de fonds internationaux, en raison de ses caractères : bonne gestion, échelle locale, méthode participative, etc. Voir à *Agrarian Reform Zones*.

***Agrarian Reform Zones*** — « Zones de réforme agraire ». Concept apparu en 2003, destiné à provoquer la synergie entre le DAR, les *Local Government Units* (LGU) et diverses autres agences gouvernementales. C'est, par exemple, à ce niveau que se revendiquent les *Certificates of Ancestral Domains* (voir à cette expression) ou les *Integrated Social Forestry* (ISF).

***Agricultural Land Reform Code*** — Code de 1963 tentant d'installer une réforme agraire. Amendé en 1971 (FAOLEX, Philippines, texte n° 38)

***Agricultural Tenancy Act*** — Loi de 1954 protégeant les droits des ouvriers et des propriétaires agricoles.

***Alienable and Disposable (A&D)*** — « Aliénable et disponible ». Cette expression qualifie les terres qu'on destine à un projet agricole et qu'on prend, par exemple, sur la

forêt. Dans le cadre de la Réforme agraire, on nomme ainsi les terres publiques que le DENR (et non le DAR) peut redistribuer à des bénéficiaires au titre de la Réforme Agraire.

***Bagong Lipunan*** — « Nouvelle société ». Nom du programme politique de Ferdinand Marcos, comprenant, théoriquement, un volet foncier et agraire important de redistribution de terres aux paysans pauvres, mais profondément détourné de son objectif par la corruption du président, de sa famille et de ses proches.

***Bureau of Lands Management*** — « Bureau de la gestion des terres ». Organisme qui a en charge l'administration du Domaine public des Philippines, et qui est le successeur de l'Insular Bureau of Public Lands. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles.

***Cadastral Act*** — « Loi sur le cadastre ». Loi de février 1913 organisant le cadastre, c'est-à-dire l'arpentage et le levé du plan des terres devant être titrées selon le système Torrens. Voir le texte sur le site du DENR : <http://lmb.denr.gov.ph/act%202259.htm>

***Certificate of Ancestral Domain Claim*** — « Demande de certificat de domaine ancestral ». Demande déposée par un groupe de population locale (« indigène ») ou ancestrale pour disposer du territoire correspondant à son mode de vie traditionnel.

***Certificates of Land Ownership Award (CLOA)*** — « Certificats de décision de propriété de la terre ». Certificats formant le terme du processus de redistribution de la terre aux paysans sans terres, et donnés aux bénéficiaires au titre de la politique d'amélioration de la tenure foncière (*Land Tenure Improvement*, voir à cette expression).

***Cession à bail*** — Voir à *leaseback*.

***Code of Agrarian Reform*** — Code de la Réforme Agraire, datant de 1971, décrété avant l'instauration de la dictature. Voir à *Agricultural Land Reform Code*.

***Collective CLOA*** — « Certificats collectifs de décision de propriété de la terre ». Certificats collectifs de redistribution de la terre, avant la subdivision en titres individuels (voir à cette expression).

***Commercial Farm Deferment (CFD)*** — « report de ferme commerciale ». Les entreprises récemment installées dans une région peuvent disposer de concessions de terres, désignées par le signe CFD.

***Comprehensive Agrarian Reform Law*** (ou *Republic Act 6657*) — Loi de Juin 1988, installant une nouvelle réforme agraire, fondée sur un processus démocratique et visant à rassembler dans une même programmation, deux objectifs différents que le gouvernement estime complémentaires : l'accès des sans-terres à la propriété et au capital, et le développement de la productivité par l'évolution agro-industrielle de l'économie agraire. Le programme est compréhensif parce qu'il associe, au moins théoriquement, les deux piliers de la vie agraire, les paysans et les propriétaires. Texte disponible sur FAOLEX : <http://faolex.fao.org/docs/html/phi3886.htm> ; texte modifié

par une loi de février 1995 (*Republic Act 7881*) :  
<http://faolex.fao.org/docs/html/phi23040.htm>

***Comprehensive Agrarian Reform Program*** — Nom donné au programme de réforme agraire de 1988, et dont la durée a été prorogée jusqu'en 2008, puis à nouveau pour 5ans. Voir à *Comprehensive Agrarian Reform Law*.

***Compulsory Acquisition (CA)*** — « Acquisition obligatoire ». Mode de redistribution de la terre par expropriation. C'est le mode qui a le moins rempli les prévisions pour les vingt ans de réforme agraire (1988-2008), avec seulement 16 % de ses objectifs.

***Department of Agrarian Reform (DAR)*** — Organisme créé en 1971 sous la dictature de Ferdinand Marcos afin de faire de la réforme agraire une priorité des Philippines. Ce département devient le Ministère de la Réforme Agraire en 1978. Le Département fut ensuite l'institution qui porta la réforme agraire de 1988, prorogée en 1998. Le DAR conduit certaines opérations de redistribution (voir à **Typologies des terres distribuées**), vérifie les arpentages et les enregistrements,

***Department of Environment and Natural Resources (DENR)*** — Ministère de l'Environnement et des ressources naturelles. C'est ce département qui met en œuvre le cadastre pour les terres redistribuées dans le cadre du Programme CARP. Le DENR conduit les opérations de redistribution pour certaines catégories de terres (voir à **Typologies des terres distribuées**) et vérifie les arpentages et les enregistrements.

**Domaine public** — Voir à *Public Land*.

***Encomienda*** — Fief ou concession de l'époque coloniale espagnole, donné par le souverain à un de ses fidèles.

***Final Survey Documentation (FSD)*** – « Document final d'arpentage » ou « document cadastral final ». On nomme ainsi les documents nécessaires aux demandes de transfert de terre, afin que la Banque de la Terre des Philippines puisse définir la juste compensation due au propriétaire et qu'elle puisse calculer le montant final dû par les tenants pour des terres acquises sous le régime du Décret présidentiel 27.

***Friar Lands Act*** — « Loi sur les terres des Frères ». Cette loi ou *Public Act n° 1120*, concerne les domaines des ordres religieux et date d'avril 1904. Elle est issue des instructions données en 1900 par le Président McKinley à la *Taft Commission* ou *Second Philippine Commission*, d'avoir à poursuivre une enquête sur les terres des ordres religieux, processus qui a duré 3 ans. La Commission recommanda, dans son rapport de novembre 1900, que le Gouvernement achète les terres en question pour les vendre en petits lots ou propriétés à ceux qui les avaient en tenure. Le *Philippine Organic Act* de 1902 autorisa l'achat de ces terres et les négociations commencèrent avec le Vatican. Un arpentage et une estimation des biens furent entrepris, portant sur 166 000 hectares (ou 170 916 ?) (env. 410 000 acres), pour une somme de 7 millions de dollars. L'acte final fut pris en avril 1904.

***Government Financial Institution (GFI)*** — « Institution Financière gouvernementale ». Les institutions financières gouvernementales, comme la Banque des Terres, possèdent

des terres généralement désignées par le sigle GFI dans la typologie du *Department of Agrarian Reform*.

**Hacienda** — Grande exploitation. Grand domaine d'époque coloniale espagnole.

**Homestead Act** — « Loi de propriété » ou « loi d'établissement » (la traduction du terme reste délicate). Loi de 1903 qui attribue des lots du domaine public philippin à des bénéficiaires (*homesteaders*), avec un maximum de 16 hectares.

**Indigenous People's Rights Act** — « Loi sur les droits des peuples indigènes ». Loi de la République n° 8371, de 1997, qui reconnaît aux peuples ancestraux des droits sur leur terre et leurs ressources, et leur délivre des titres

**Integrated Social Forestry (ISF)** — « Forêt d'intégration sociale ». Programme gouvernemental qui concerne les zones forestières devant être habitées et exploitées dans un souci de productivité et de maintien écologique.

**Insular Bureau of Public Lands** — « Bureau insulaire des terres publiques ». Organisme en charge de la gestion des terres du domaine public, créé en septembre 1901. Devenu le *Bureau of Lands Management*.

**Key Production Approach** — « Approche par les clés de production ». Disposition qui permet de définir quelles cultures sont les plus profitables pour les producteurs selon leur région d'implantation.

**Land Acquisition and Redistribution (LAD)** — Objectifs du programme de réforme agraire depuis 1988 : permettre l'acquisition de terres publiques ou privées par les paysans pauvres et organiser la redistribution du sol à leur profit. Ces transferts sont opérés par le *Department of Agrarian Reform* (DAR) et par le *Department of Environment and Natural Resources* (DENR). Ils portent sur des terres privées expropriées, ou bien sur des terres du domaine public affectées à la réforme agraire.

**Landholding** — « Propriété foncière ». Le fonds qui peut être remis au bénéficiaire d'une distribution de terre entreprise au titre de la Réforme Agraire.

**Land Reform Act** — Cette loi de 1955 définit le droit de bail des terres agricoles.

**Land Registration Act** — « Loi sur l'enregistrement des terres ». Loi de 1903 qui décide l'application aux Philippines, du système d'enregistrement dit système Torrens, sur la base d'un registre centralisé. La loi prévoit un fond d'assurance pour un propriétaire qui perdrait sa terre du fait d'une recherche concernant le titre.

**Land stewardship** — « Intendance ou gouvernance de la terre ». Mode de gestion de la terre, promu notamment par le Plan 747 sous la présidence Arroyo, qui vise à placer les propriétaires terriens au cœur de la gouvernance, au moyen de contrats entre les entreprises agro-industrielles et les bénéficiaires regroupés dans les Communautés de Réforme Agraire (ARC). Ces derniers passent ainsi sous le contrôle des entreprises, parce que celles-ci dictent les quantités, la qualité à obtenir, le prix, assurent les moyens techniques, et peuvent refuser les productions non conformes.

**Land Tenure Improvement** — « Rénovation de la tenure foncière ». Politique conduite par le Département de la Réforme Agraire (DAR), et consistant à prospector les terres dont on doit redéfinir le statut afin de permettre leur acquisition et leur distribution ; à traiter les compensations aux propriétaires fonciers ; à enregistrer les terres attribuées par la Land Registration Authority ; à délivrer les certificats d'attribution de la propriété foncière, appelés *Certificates of Land Ownership Award (CLOA)*.

**Leaseback** — Cession à bail. Forme de contrat qu'utilisent les paysans pour obtenir un crédit qui consiste à transférer le bien foncier à l'établissement de crédit et à en devenir locataire, et contre un engagement de retour une fois le crédit remboursé.

**Leasehold operation** — « Opération de location ». Exécution d'un contrat de location entre un propriétaire et un fermier (*tenant-farmer*).

**Livehood Improvement Program** — « Programme d'amélioration du niveau de vie ».

**Manual on Land Survey Procedures** — Manuel des procédures d'arpentage des terres. Version révisée et adoptée en 2010 du Manuel concernant les campagnes géodésiques, la réalisation du cadastre, la division des terres publiques, des sites urbains, des autres types de terres, des forêts et parcs naturels, le bornage, les modes d'enregistrement, les codes et légendes à employer, etc. Disponible sur le site du DENR : [http://server2.denr.gov.ph/files/dmc-2010-13\\_111.pdf](http://server2.denr.gov.ph/files/dmc-2010-13_111.pdf)

**Masagana 99** — Nom du programme d'intensification agricole adopté sous la présidence de Ferdinand Marcos en 1973, organisant la modernisation des exploitations rizicoles, la commercialisation des produits, et visant à l'autosuffisance du pays pour le riz et le maïs.

**Native title** — « Titre autochtone ». Titre reconnaissant les droits d'un peuple autochtone sur son territoire ancestral. Ces droits renvoient à une propriété de type privé. Les terres concernées ne doivent pas faire partie du domaine public. Enfin, il est nécessaire que la présence autochtone soit antérieure à la conquête espagnole.

**Operation Land Transfert (OLT)** — « Opération de Transfert de Terre ». Transfert et redistribution de terres à riz et à maïs, tenues en métayage et cédées en toute propriété aux bénéficiaires.

**Presidential Agrarian Reform Council** — Structures autonomes et indépendantes, créées par le programme CARP, issues de la réunion en collectivités des bénéficiaires de la réforme agraire (voir à ARB), et destinées à négocier avec les institutions publiques et capables d'orienter les politiques de développement.

**Presidential Decree 1066 (PD 1066)** — Décret du président Marcos de 1976 exemptant des effets de la réforme agraire les anciennes terres sucrières reconverties pour le riz, le maïs, le coton, les fruits, les légumes, le bétail, etc.

**Presidential Decree 2 (PD 2)** — Décret du président Marcos de 1972 instaurant la priorité de la réforme agraire sur l'ensemble du territoire des Philippines et mettant en

connexion les agences et bureaux gouvernementaux avec le nouvel organisme qu'est le *Department of Agrarian Reform*.

**Presidential Decree 27 (PD 27)** — Décret du président Marcos de 1972 cherchant à émanciper les métayers de leur asservissement au sol, et qui, en même temps, limite l'étendue de la réforme agraire aux terres tenues en métayage et tournées vers le riz et le maïs.

**Procédure pour la reconnaissance de droits ancestraux** — Les peuples autochtones qui veulent faire reconnaître un territoire ancestral doivent passer par une procédure qui comprend : une demande de délimitation, la réalisation de la délimitation elle-même, le dépôt des documents justificatifs, notamment des témoignages sous serment des anciens ; notification et la publication de la décision, la délivrance d'un certificat de titre de territoire ancestral, ou de certificat de titre foncier ancestral.

**Program Beneficiaries Development (PBR)** — Programme qui aide les bénéficiaires d'une redistribution de terres à améliorer leurs pratiques afin d'augmenter leurs revenus, de commercialiser leurs productions et de participer activement à la gestion de la communauté. Ce programme est mis en œuvre par le *Department of Agrarian Reform* (DAR) et il suppose la mise en place d'infrastructures, de services (crédit, marketing), de formations dans le cadre de chaque *Agrarian Reform Community*.

**Public Land** — Le domaine public est une création de l'administration des États-Unis d'Amérique aux Philippines, sur le modèle du *Public Domain* de ce pays. Il s'agit de classer dans une catégorie juridique dite publique, des terres qu'on destine à l'occupation et à l'établissement de colons par distribution de lots.

**Public Land Act** — « Loi sur les terres publiques ». Loi de 1903 qui définit les terres du "domaine public" philippin, celles qui pourront être distribuées à des colons ou à des occupants déjà en place, par l'application du *Homestead Act*. Voir la version de 1919 sur : [http://www.lawphil.net/statutes/acts/act\\_2874\\_1919.html](http://www.lawphil.net/statutes/acts/act_2874_1919.html)

**Resettlement area** — « Région de réoccupation ».

**Settlements** — « Établissements ». Zones sur lesquelles des fermiers ont été déplacés à la suite de des projets d'infrastructure dans leur région d'origine. Voir aussi à *Resettlement area*.

**Subdivision of collective CLOA into individual titles** — « Subdivision des certificats collectifs de propriété en titres individuels ». Procédure de partage de la terre à la suite d'une opération cadastrale collective, avec remise de titres individuels aux bénéficiaires de la Réforme Agraire (ARBs).

**Title** — « Titre ». Dans le système Torrens établi par le *Public Land Act* de 1903 et le *Homestead Act* de la même année, l'occupant ou le colon d'un lot du domaine public reçoit un titre foncier au bout de 5 années de résidence sur la terre.

**Torrens** — Voir à *Homestead Act* et à *Public Land Act*.

**Transferts fonciers** — Dans la politique de réforme agraire aux Philippines, on parle de transferts fonciers physiques lorsque des terres privées ou publiques sont utilisées pour être redistribuées aux bénéficiaires de la réforme agraire (ARB), et de transferts fonciers non-physiques, ou « non-fonciers » (expression impropre), lorsqu'il s'agit d'améliorer la nature des modes de faire-valoir par le passage du métayage aux cessions à bail. Dans le système du métayage, l'exploitant doit reverser 70% de sa récolte au propriétaire. Dans le système substitutif, le paysan emprunte auprès d'un organisme de crédit et transfère à celui-ci la propriété du bien en garantie, restant lui-même simple locataire tant que le versement n'est pas effectif ; l'organisme, quant à lui, promet la vente au terme du bail.

**Typologie des terres distribuées par la Réforme Agraire, 1. Terres redistribuées par le DAR** — Le ministère de la Réforme Agraire s'occupe de l'acquisition et de la redistribution des terres suivantes. **A. Les terres agricoles privées** (*Private Agricultural Lands PAL*) qui comprennent: les terres sous acquisition forcée (*Compulsory Acquisition CA*) ; les terres en métayage, dédiées au riz et au maïs (*Operation Land Transfert OLT*) ; les terres en offre volontaire à la vente (*Voluntary offer to Sell VOS*) ; les terres en transferts volontaires (*Voluntary Land Transfer VLT*) ; les terres possédées par les institutions financières gouvernementales (*Government Financial Institution GFI*) ; enfin les terres dites *Commercial Farm Deferment* (CFD) qui sont des concessions de terres faites à des entreprises récemment installées. **B. Les terres agricoles non privées** (*Non-Private Agricultural Lands*) qui comprennent: les settlements (terres non indemnisables) ; les domaines publics ; les *Kilusang Kabuhayan at Kaunlaran (KKK)*, qui correspondent aux terres du *Livehood Improvment Program*, programme d'amélioration du niveau de vie.

**Typologie des terres distribuées par la Réforme Agraire, 2. Terres redistribuées par le DENR** — Le ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles (DENR) s'occupe de l'acquisition et de la redistribution des terres nommées *A&D, Alienable and Disposable*, ce qui correspond aux terres publiques cessibles et disponibles, ainsi qu'aux terres se trouvant dans le programme *Integrated Social Forestry*.

***Voluntary Land Transfert (VLT)*** — « Transfert volontaire de terre ». Terres faisant l'objet d'un transfert volontaire, avec la médiation du DAR.

***Voluntary Offer to Sell (VOS)*** — « en Offre volontaire à la vente ». Terres faisant l'objet d'un transfert volontaire, au moyen d'une vente, ce qui revient à une situation très proche du marché foncier ordinaire.

## Bibliographie

**Lourdes AMOS, *Titres fonciers et territoires ancestraux : le cas des Philippines*,**

publié sur le site du GITPA vers 2005

<http://www.gitpa.org/Autochtone%20GITPA%20300/gitpa300-16-34textelourdes.pdf>

**Louis FAUGÈRE, *Les nouveaux enjeux de la réforme agraire aux Philippines*,**

*Réforme agraire et développement économique*, mémoire de fin d'études, juillet 2007, ISTOM, École d'Ingénieur en Agro-Développement International, 80 p.

<http://www.scribd.com/doc/2322432/Les-Nouveaux-Enjeux-de-la-Reforme-Agraire-aux-Philippines>

**Yujiro HAYAMI, Ma. Agnes R. QUISUMBING et Lourdes S. ADRIANO, *Toward an alternative Land Reform paradigm, A Philippine Perspective*,** ed. Ateneo de Manila University Press, 1990, 212 p.

**Lakshmi IYER et Noël MAURER, *Colonial Rule, Property Rights and economic Development in the Philippines*,** texte d'un séminaire de Harvard (non daté, mais

postérieur à 2004 d'après la référence la plus récente), disponible sur internet :

<http://www2.warwick.ac.uk/fac/soc/economics/news/forums/conferences/econchange/programme/iyer-venice.pdf>

**Dario NOVELLINO, *La reconnaissance des droits fonciers ancestraux sur l'île de Palawan (Philippines) a-t-elle un avenir?*,** site de la FAO, 2001

<ftp://ftp.fao.org/sd/sda/sdaa/LR00/05-Land.pdf>

Liens

Texte du *Public Land Act* de 1939 :

<http://www.chanrobles.com/commonwealthacts/commonwealthactno456.html>

Texte du *Public Land Act* de 1919

[http://www.lawphil.net/statutes/acts/act\\_2874\\_1919.html](http://www.lawphil.net/statutes/acts/act_2874_1919.html)

Texte de la Loi sur la Réforme Agraire de 1988

<http://faolex.fao.org/docs/html/phi3886.htm>

et sa modification de 1995

<http://faolex.fao.org/docs/html/phi23040.htm>

Texte du Manuel de procédures pour l'arpentage et la cadastration

[http://server2.denr.gov.ph/files/dmc-2010-13\\_111.pdf](http://server2.denr.gov.ph/files/dmc-2010-13_111.pdf)

Texte du *Cadastral Act*

<http://lmb.denr.gov.ph/act%202259.htm>